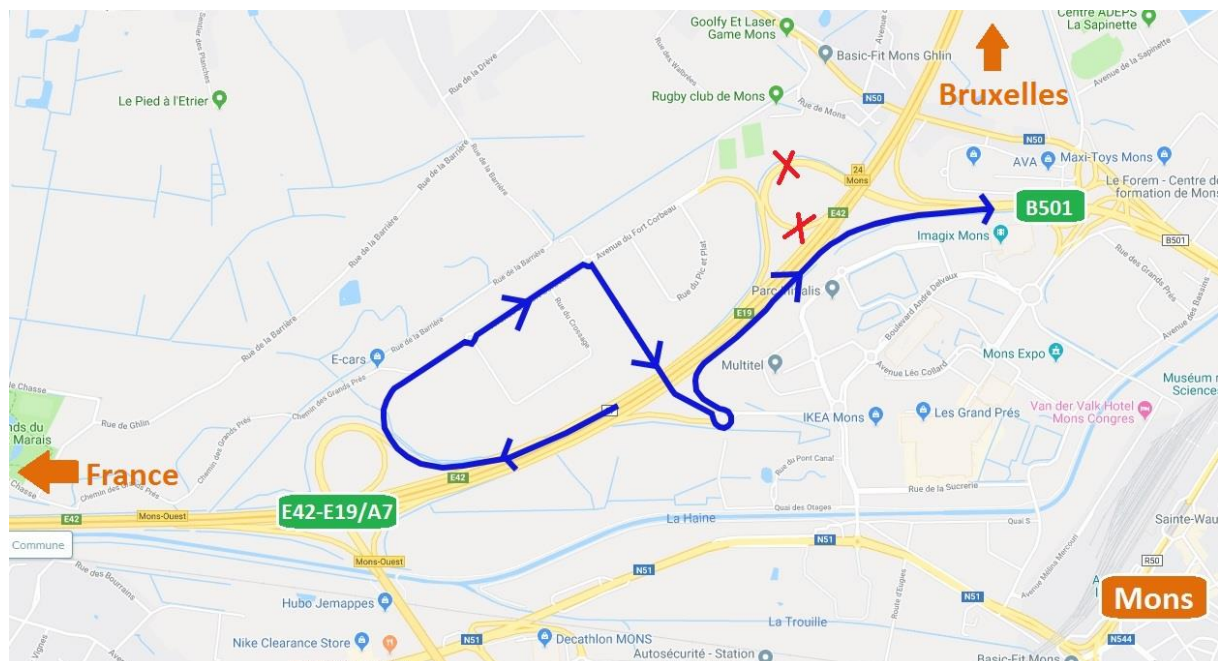


E42-E19/A7 – Chantier Obourg-Jemappes : Fermeture jusqu'à la rentrée de la sortie n°24 « Mons » vers la France

16 juillet 2019

A partir de ce vendredi 19 juillet en soirée, jusqu'à la fin du mois d'août, les usagers circulant sur l'autoroute E42-E19/A7 en direction de la France ne pourront plus emprunter la sortie n°24 « Mons ».

La période estivale de congés scolaire et son trafic moins conséquent sont mis à profit pour travailler sur cette portion de l'autoroute précédemment laissée ouverte pour permettre l'accès à la sortie n°24 ainsi qu'à la latérale menant au R5.



Pendant cette période, un passage sera aménagé en aval, au niveau de la berme centrale, pour mettre en place une déviation via la latérale, le zoning Geothermia et l'autre sens de l'autoroute.

Pour rappel

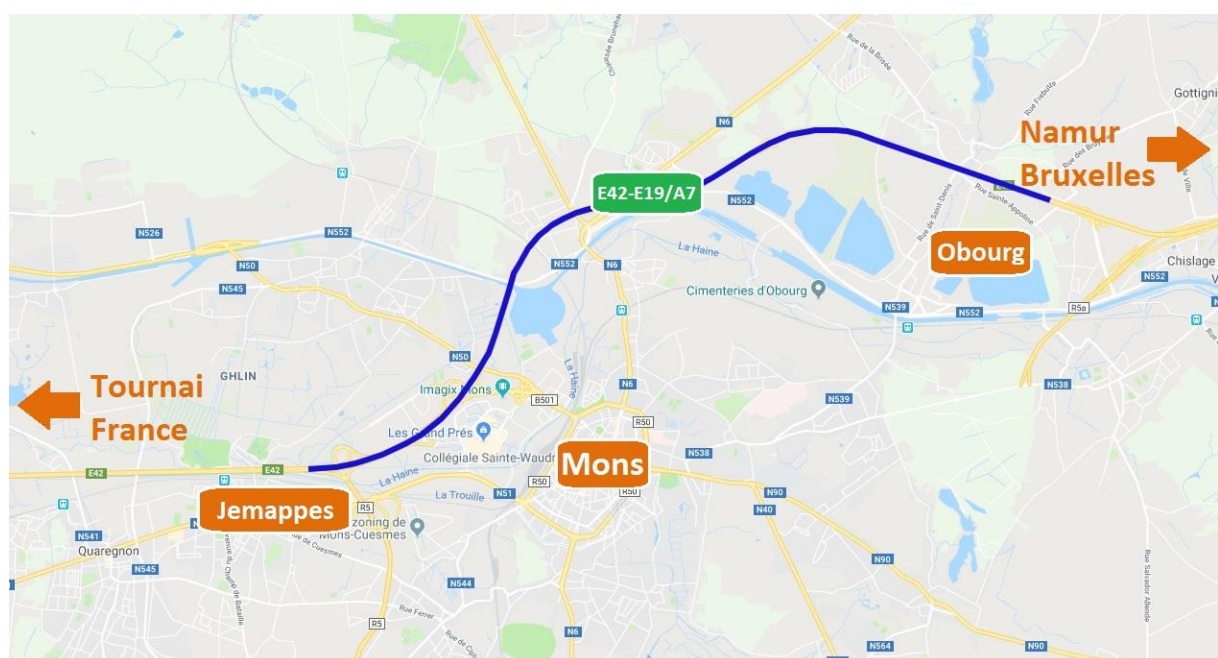
Ce chantier, qui vise à réhabiliter complètement l'autoroute E42-E19/A7 entre Obourg et Jemappes (11,5 km) en direction de la France, a débuté en décembre 2018 par une série de travaux préparatoires.

Depuis le jeudi 21 février 2019, le chantier impacte les deux sens de circulation.

Concrètement, les travaux permettent :

- **De réhabiliter toute la largeur de l'autoroute en profondeur** (remplacement de la fondation et parfois de la sous-fondation, jusqu'à 80 cm) ;
- **De réfectionner les bretelles** présentes sur le tronçon ;
- **De réfectionner les 9 ponts inférieurs sur lesquels reposent l'autoroute et un pont supérieur surplombant l'autoroute ;**
- **De renouveler le système d'égouttage ;**
- **De renouveler les panneaux anti-bruit ;**
- **De réhabiliter l'aire autoroutière de Bois du Gard.**

Depuis sa création dans les années 70, cette portion d'autoroute n'avait pas encore fait l'objet de réhabilitation en profondeur. Il s'agit du dernier tronçon de l'E19/A7 à devoir faire l'objet d'une réhabilitation en profondeur.



RAPPEL DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Depuis le 21 février 2018, pendant les travaux sur les tronçons concernés :

• SUR L'AUTOROUTE

- sur le tronçon d'environ 11,5 km d'autoroute, **dans les deux sens**, la circulation est **réduite à deux bandes dans chaque sens** (au lieu de trois) et la **vitesse est limitée à 70 km/h**. L'entièreté du trafic vers la France est basculée à contresens, du côté de l'autoroute accueillant habituellement les voies vers Bruxelles.

• CONCERNANT LES ENTREES ET SORTIES

- vers la France :
 - **la rue d'Obourg** ne peut plus être empruntée pour monter sur l'E42/E19-A7
 - **l'aire de Bois du Gard** est fermée
 - dans **l'échangeur Nimy-Maisière**, il n'est plus possible de **quitter l'autoroute ou de monter sur l'autoroute** (accès Nimy et sorties Maisière et Nimy)
 - ⇒ une déviation est mise en place via la N552 (Route de Wallonie)



➔ = mouvement impossible

➔ = mouvement possible

- NOUVEAUTE A PARTIR DE CE 19 JUILLET EN SOIREE : il n'est plus possible dans **l'échangeur de Mons** d'emprunter la sortie n°24 « Mons » (déviation mise en place en aval via la latérale et Geothermia).
 - dans **l'échangeur de Jemappes (connexion R5 à E42-E19/A7)** : il est possible de quitter l'autoroute mais pas de monter sur l'autoroute depuis le R5.
- vers Bruxelles :
- dans **l'échangeur de Nimy-Maisière**, il n'est **plus possible de gagner** l'autoroute (accès Maisière) mais **bien de quitter l'autoroute** (sortie Nimy)
 - ⇒ une déviation est mise en place via la N552 (Route de Wallonie)
 - dans **l'échangeur de Mons tous les mouvements restent permis**
 - dans **l'échangeur de Jemappes (connexion R5 à E42-E19/A7) tous les mouvements restent permis.**

- **SUR LA N6 -EN-DESOUS DE L'ECHANGEUR DE NIMY**

La circulation est maintenue moyennant aménagements pour pouvoir travailler sur l'ouvrage d'art supportant l'autoroute.

- **ROND-POINT PROVISOIRE N6 – RUE DE LA LANterne**

Afin de faciliter les flux de circulation, un rond-point provisoire a été aménagé au carrefour formé par la N6 (route de Wallonie) et la rue de la Lanterne.

L'objectif est d'achever ce chantier pour le 1er semestre 2020, en relâchant certains tronçons avant cette date et en poursuivant alors uniquement le travail sur les ouvrages d'art.

Ces travaux, financés par la SOFICO, représentent un budget d'environ **49 millions d'€ HTVA**. Ils sont réalisés en collaboration avec le partenaire technique de la SOFICO : le SPW Mobilité et Infrastructures.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | +32 42 31 67 39 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !    